

Formation SSIAP 1 - Formation initiale

Durée de la formation : 77 heures
Date de la session : du 19/03/2025 au 02/04/2025
Dates précises : 19 MARS au 2 AVRIL 2025
Horaires de la session :
Lieu : PERIGUEUX - A2S FORMATION
Nombre de places maximum : 1
Formateur(s) : A2S FORMATION

Prérequis sur cette formation : - Diplôme de secourisme SST ou PSE1 ou PSC1 en cours de validité (moins de deux ans).
- Certificat médical d'aptitude (conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 05 novembre 2010) de moins de trois mois
- Copie carte d'identité (recto verso)
- Photo couleur (conforme aux obligations relatives aux pièces d'identité) (style photomaton)

Public ciblé : Personne désignée par son chef de service et validée par le PCSI de l'université, à jour de leur diplôme de secourisme.

Public prioritaire :

Date limite d'inscription : 28/02/2025

Objectifs :

ATTENTION : cette formation est destinée à toute personne désignée par son chef de service et validée par le PCSI de l'université.

- Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes.
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans les Établissements Recevant du Public.

Veuillez noter les pre-requis obligatoires ci-dessous, dont un diplôme de secourisme à jour.

Programme :

Connaissance du feu et de ses conséquences
Sécurité incendie
Constitution des installations techniques
Rôles et missions des agents de sécurité incendie
Mises en situation

Passage de l'examen du diplôme SSIAP 1

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : <mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr>
Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#) et toutes les infos sur [l'intranet](#)